



## Conseil économique et social

Distr. générale  
18 décembre 2002  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de statistique

Trente-quatrième session

4-7 mars 2003

Point 4 c) de l'ordre du jour provisoire\*

**Statistiques économiques : statistiques agricoles**

### **Rapport établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les faits récents survenus dans le domaine des statistiques agricoles et les plans pour l'avenir**

#### **Note du Secrétaire général**

Conformément à la demande de la Commission de statistique à sa trente-troisième session\*\*, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les faits récents survenus dans le domaine des statistiques agricoles et les plans pour l'avenir. La Commission est invitée à examiner les progrès d'ensemble accomplis, les activités actuelles et les futurs plans de développement en ce qui concerne les statistiques agricoles.

---

\* E/CN.3/2003/1.

\*\* Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2002, Supplément No 4 (E/2002/24)*, par. 1



## Faits récents survenus dans le domaine des statistiques agricoles et plans pour l'avenir

### Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

#### Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Plan à moyen terme pour la période 2004-2009 .....	1-2	3
II. Examen des activités statistiques .....	3	3
III. Activités statistiques actuelles .....	4-15	3
A. Modernisation de la Base de données statistiques de la FAO (FAOSTAT) . . .	5-6	4
B. Matrice des statistiques du commerce des produits agricoles .....	7	4
C. Statistiques de la sous-alimentation .....	8-9	5
D. Objectifs de développement pour le millénaire. ....	10	5
E. Prix à la production .....	11	5
F. Coopération et coordination concernant les statistiques agricoles .....	12-14	5
G. Recensements agricoles .....	15	6
IV. Le développement futur des méthodes en statistiques agricoles .....	16-17	6
Annexe		
Plan à moyen terme 2004-2009 .....		7
A. Activités de la Division de statistique : programme 2.2.2, information en ce qui concerne l'alimentation et l'agriculture (abrigé) .....		7
B. Activités de la Division des pêches : programme 2.3.1 , information sur les pêches . . . .		10
C. Activités de la Division des ressources forestières : programme 2.4.4, liaison et information relatives aux programmes forestiers .....		12

## I. Plan à moyen terme pour la période 2004-2009

1. Le plan à moyen terme pour la période 2004-2009, en ce qui concerne les programmes : 2.2.2, Informations en ce qui concerne l'alimentation et l'agriculture; 2.3.1, Informations sur les pêches ; 2.4.4, Liaison et informations relatives aux programmes forestiers, a été soumis à la cent vingt-troisième session du Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui s'est tenue du 28 octobre au 2 novembre 2002<sup>1</sup>. On trouvera un résumé détaillé de ces programmes à l'appendice.

2. Le Conseil a entériné la teneur du plan à moyen terme pour la période 2004-2009 et a constaté que le plan à moyen terme était conforme aux décisions des récents sommets internationaux, tels que le Sommet du Millénaire, la Conférence ministérielle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Conférence de Monterrey sur le financement du développement, le Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après, et le Sommet mondial pour le développement durable.

## II. Examen des activités statistiques

3. Un examen des activités statistiques menées à la FAO a été entrepris par la Division du programme, du budget et de l'évaluation de la FAO en 2002, qui a fait appel à un groupe d'examineurs extérieurs. Les conclusions préliminaires de cet examen comprenaient les recommandations suivantes :

- La FAO doit affecter des ressources suffisantes à ses activités statistiques; elle doit jouer un rôle plus grand dans la mobilisation internationale des ressources en vue d'un renforcement des capacités statistiques des pays, en particulier dans les domaines qui la concernent en priorité;
- La FAO doit étudier et prendre plusieurs mesures pour aider les pays à améliorer leurs capacités statistiques en général et à produire, collecter et publier les données existantes, de la meilleure façon possible;
- Elle doit organiser des contacts réguliers avec les experts des pays membres. Il est recommandé qu'un groupe consultatif international sur les statistiques soit créé (complété par un organe interne de la FAO) pour examiner les besoins de données et les démarches analytiques à suivre pour améliorer la capacité de répondre aux besoins, pour recueillir des indications sur les problèmes que soulève actuellement la production des données, et pour assurer la cohérence des méthodes statistiques. C'est aussi un moyen d'atteindre les statisticiens qui ne sont pas directement attachés aux ministères de l'agriculture.

## III. Activités statistiques actuelles

4. En dehors des activités en cours, présentées dans le plan à moyen terme pour la période 2002-2007<sup>2</sup>, la Division de statistique de la FAO a lancé les activités statistiques suivantes :

## **A. Modernisation de la Base de données statistiques de la FAO (FAOSTAT)**

5. La base de données statistiques de la FAO (FAOSTAT), opérationnelle depuis plus de 10 ans, présente néanmoins des limites techniques et fonctionnelles qui se sont accusées ces dernières années. La proposition FAOSTAT2<sup>3</sup> vise à la moderniser, et elle a été approuvée par le Comité du Centre mondial de l'information agricole de la FAO (WAICENT); le projet est en cours de réalisation. Les travaux portent sur la gestion des données et les méthodes statistiques, l'architecture technique et les besoins systémiques. FAOSTAT2 :

- Offrira une meilleure interface interactive, une rationalisation des systèmes et un environnement technique stable et fiable pour le fonctionnement de la base de données statistiques.
- Améliorera la qualité des données en offrant des moyens robustes de collecte, validation, estimation et analyse des données aussi bien au siège de la FAO qu'au niveau des pays.
- Incorporera les nouvelles fonctionnalités demandées par les utilisateurs et l'accès à de nouveaux ensembles de données.
- Améliorera l'accès des utilisateurs aux données de FAOSTAT en créant de nouvelles modalités de diffusion des données, notamment en permettant l'accès aux données d'un domaine à l'autre, et au moyen de cartes et de codes numérisés d'un niveau de détail allant au deuxième niveau sous-national.
- Améliorera l'intégrité des données en veillant à ce que des méthodes et des normes appropriées soient systématiquement appliquées.

6. La mise en oeuvre de FAOSTAT2 sera mise en service par étape. Le projet sera divisé en trois sous-projets (système d'exploitation, système de diffusion et base de données intégrées). Ces sous-projets se dérouleront de façon relativement indépendante. Il s'agira d'abord d'améliorer le système actuel et de résoudre les problèmes les plus pressants.

## **B. Matrice des statistiques du commerce des produits agricoles**

7. La Division de statistique de la FAO a récemment mis au point un logiciel qui permet de générer des matrices des statistiques du commerce des produits agricoles. Il y a là un progrès majeur dans l'analyse des échanges internationaux de produits agricoles. Le logiciel interroge la base de données FAOSTAT et produit des matrices qui permettent de représenter graphiquement et de résumer les échanges (importations et exportations) de produits agricoles entre pays, entre régions et au niveau mondial. En outre, il y a là un excellent moyen d'améliorer la qualité des données car il est facile de comparer les chiffres se retrouvant symétriquement dans ces matrices, et de repérer ainsi omissions et lacunes. Les utilisateurs extérieurs pourront avoir accès à ces matrices du commerce agricole dès le premier trimestre de 2003.

### **C. Statistiques de la sous-alimentation**

8. En juin 2002, la Division de statistique de la FAO a organisé un colloque scientifique sur la mesure de la sous-alimentation et de la malnutrition. On y a fait l'état de la question des méthodes largement utilisées pour mesurer ces phénomènes. Le colloque, en encourageant largement le dialogue, a permis de mieux comprendre les atouts et les lacunes des différentes méthodes et de mieux voir comment les statistiques correspondantes peuvent se compléter.

9. Le programme d'assistance technique de la Division de statistique de la FAO portant sur l'établissement de statistiques de la consommation alimentaire à partir d'enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages a développé ses activités, notamment par une action de formation et de création de capacités au niveau régional. En outre, ce programme a été élargi à la production d'estimations de la sous-alimentation aux niveaux national et territorial.

### **D. Objectifs de développement pour le millénaire**

10. La Division de statistique de la FAO a commencé à préparer la contribution de la FAO au rapport qu'établira la Division de statistique de l'ONU sur les progrès de la réalisation des objectifs de développement pour le millénaire. La FAO est responsable de deux indicateurs en particulier : la prévalence de la sous-alimentation (objectif 1, cible 2) et la proportion de zones forestières (objectif 7, cible 9). Un mécanisme de coordination interinstitutions a été créé pour assurer la cohérence des méthodes utilisées dans cet exercice et l'intégration des différentes contributions dans un rapport unique.

### **E. Prix à la production**

11. Après plusieurs années d'interruption, la Division de statistique de la FAO a repris ses travaux sur les prix agricoles à la production. Ce nouvel exercice a introduit des changements dans la conception et le contenu du questionnaire, et la collecte des données a commencé principalement au moyen de questionnaires envoyés aux pays. Comme les données relatives aux pays de l'Union européenne sont disponibles à l'Office statistique des communautés européennes (EUROSTAT), il a été convenu, d'abord dans le cadre du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques agricoles, puis à l'échelon bilatéral entre la FAO et EUROSTAT, que la FAO n'enverrait pas ses questionnaires à ces pays.

### **F. Coopération et coordination concernant les statistiques agricoles**

12. La Division de statistique de la FAO continue à jouer un rôle moteur dans les consultations et les réunions ayant lieu au niveau régional sur les statistiques agricoles, notamment :

- a) La Commission des statistiques agricoles de l'Asie et du Pacifique;
- b) La Commission des statistiques agricoles pour l'Afrique;

c) Le Groupe de travail des statistiques agricoles et de l'élevage de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui regroupe la FAO, la Conférence statistique interaméricaine et l'Institut interaméricain de coopération agricole;

d) La Réunion CEE-FAO-EUROSTAT-OCDE sur les statistiques alimentaires et agricoles en Europe.

13. Dans le cadre du Partenariat sur les statistiques pour le développement au XXI<sup>e</sup> siècle (Paris 21), une équipe a été chargée des statistiques rurales et agricoles. Elle s'est réunie les 16 et 17 septembre 2002 et a décidé de préparer et de présenter un programme d'action détaillé, dans un délai de six mois, afin de renforcer les statistiques agricoles et rurales en Afrique, dans la perspective de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration de la sécurité alimentaire. Cette équipe de travail est convoquée par la FAO.

14. La FAO est membre du groupe de travail intersecrétariats des statistiques agricoles, aux côtés de la CEE, d'EUROSTAT et de l'OCDE, depuis sa création en 1991. Ces quatre organisations coordonnent leurs travaux statistiques sur l'agriculture en Europe. Elles organisent aussi des séminaires communs sur les questions nouvelles qui intéressent ce domaine; le plus récent de ces séminaires, le huitième, a eu lieu à Paris en novembre 2002 sur le thème « Les perspectives des indicateurs agricoles et ruraux et la durabilité ».

## **G. Recensements agricoles**

15. La FAO encourage la réalisation du programme décennal du recensement mondial de l'agriculture. Cent pays environ devraient participer au programme actuel. Les résultats des recensements nationaux sont compilés et diffusés à la fois par le site Web de la FAO et sur support papier. Le prochain programme de recensements agricoles commencera en 2005.

## **IV. Le développement futur des méthodes en statistiques agricoles**

16. De récents séminaires sur les statistiques agricoles ont amplement démontré qu'il fallait développer les méthodes dans plusieurs domaines relatifs aux statistiques alimentaires et agricoles. En particulier, il est impératif d'élaborer une structure pour les statistiques rurales, en s'appuyant sur de nouveaux concepts et de nouvelles méthodes. Les classifications actuelles, qui distinguent nettement le monde urbain du monde rural, ont perdu de leur pertinence dans la perspective de la politique agricole et rurale et doivent donc être révisées.

Il faut adopter une conception plus vaste des statistiques agricoles, car l'évolution des politiques suivies entraîne une demande grandissante d'informations sur les paramètres économiques, sociaux et environnementaux qui concernent les habitants des zones rurales, le revenu rural, les entreprises et les ressources existant dans les zones rurales. Les décideurs demandent des progrès méthodologiques sur les méthodes de prévision des récoltes et sur les statistiques agro-industrielles. La Commission est invitée à faire des observations et des recommandations sur ces questions et d'autres à propos desquelles des travaux méthodologiques lui paraîtraient nécessaires.

## Annexe

### Plan à moyen terme 2004-2009

#### A. Activités de la Division de statistique : programme 2.2.2, information en ce qui concerne l'alimentation et l'agriculture (abrégé)

##### 222A2 Initiative FAO/Banque mondiale/USDA pour les statistiques agricoles en Afrique

388. Problème de développement à résoudre : l'absence d'une base d'informations statistiques fiables et complètes sur l'alimentation et l'agriculture en Afrique et, dans certains pays, une capacité réduite de production de données, entravent considérablement la mise en oeuvre de politiques efficaces de sécurité alimentaire et de développement rural dans ce continent. Le suivi et l'évaluation des progrès accomplis vers les objectifs de développement, y compris les engagements du SMA, en sont également affectés.

389. Contribution proposée à la solution du problème : cette initiative conjointe de la Banque mondiale, du Département américain de l'agriculture (USDA) et de la FAO permet d'améliorer les disponibilités d'informations statistiques fiables et pertinentes sur le secteur rural en Afrique, contribuant ainsi à une formulation plus efficace et fondée sur des bases factuelles, de politiques et de programmes de soutien au secteur rural.

390. Bénéficiaires et avantages escomptés : les bénéficiaires de cette entité sont les populations rurales dans leur ensemble grâce à des programmes de développement plus efficaces en faveur du secteur rural.

391. Les gouvernements, le secteur privé et les organismes de développement ont accès à des informations statistiques intégrées, fiables et fournies en temps opportun, sur l'alimentation et l'agriculture en Afrique, aux fins de l'amélioration de la planification sectorielle, du suivi et de l'évaluation des performances du secteur agricole.

##### Principaux produits

- a) Évaluation des besoins de données, élaboration de cadres conceptuels et formulation de programmes dans les pays visés;
- b) Évaluation de la qualité des données, et leur harmonisation, stockage et diffusion;
- c) Fourniture de services techniques d'évaluation et de supervision.

##### 222A4 Évaluation systématique et amélioration de la qualité des données statistiques

396. Problème de développement à résoudre : le fléchissement signalé de l'ampleur et de la qualité des données concernant le secteur agricole compromet la base mondiale et nationale de connaissances statistiques, dont dépend la prise de décisions judicieuses. Si la question de la qualité des données à la source demandera un effort concerté et de longue durée au niveau des pays, en revanche il est urgent d'améliorer la qualité des bases de données FAOSTAT, dont les configurations en

termes de matériel et de logiciel sont désormais obsolètes, les bibliothèques de programmes sous-jacentes (composantes et compilateurs) n'étant plus disponibles pour le soutien du système.

397. Contribution proposée à la solution du problème : améliorations au niveau de la qualité et de l'utilité des statistiques de la FAO en renforçant la fonctionnalité de FAOSTAT grâce à des technologies basées sur Internet pour la collecte, le traitement et la diffusion des statistiques. Une avancée importante sera la disponibilité de métadonnées concernant les méthodes nationales de collecte de données et les indicateurs de qualité.

398. Bénéficiaires et avantages escomptés : les bénéficiaires seront les producteurs et les consommateurs, grâce à de meilleures décisions en matière de politiques, basées sur des données plus fiables, complètes et fournies en temps opportun.

399. La révision complète de la base de données statistiques de la FAO avec des données plus fiables, transparentes et basées sur des méthodologies plus appropriées, et de nouvelles fonctions d'agrégation et d'extrapolation, qui fourniront aux décideurs des séries de données améliorées, contribuant ainsi à renforcer la planification, l'évaluation et l'établissement de politiques dans les pays.

### **Principaux produits**

a) Examen et amélioration de la qualité des statistiques concernant les intrants agricoles;

b) Examen et amélioration de la qualité des statistiques concernant la production et le commerce;

c) Amélioration de la qualité et de la disponibilité des données d'enquêtes et recensements agricoles.

### **222P1 Statistiques sur les ressources et les revenus agricoles**

404. Problème de développement à résoudre : des données statistiques complètes et précises concernant les ressources et les revenus agricoles sont essentielles pour la formulation, le suivi et l'évaluation de politiques agricoles économiquement saines et pour la prise de décisions pertinentes.

405. Contribution proposée à la solution du problème : l'entité fournira des données statistiques concernant la population, la population active, les prix, les revenus et d'autres variables socioéconomiques.

406. Bénéficiaires et avantages escomptés : les populations travaillant dans le secteur agricole et le grand public tireront profit de politiques agricoles tenant compte des facteurs économiques et environnementaux.

407. Fournir aux analystes et aux décideurs, au niveau des gouvernements comme des organisations de développement, un ensemble de séries et d'indicateurs statistiques à jour concernant l'utilisation des terres, la population, la population active, les intrants agricoles, les prix, les revenus, les investissements, les flux de ressources et les questions environnementales; ainsi que des profils statistiques intégrant des indicateurs clefs du secteur agricole.

**Principaux produits**

- a) Statistiques concernant les intrants et les ressources agricoles, et les questions environnementales;
- b) Statistiques concernant les prix, les revenus et les investissements agricoles;
- c) Profils statistiques pour l'analyse du secteur agricole.

**222P2 Production agricole, statistiques sur les échanges commerciaux et bilans alimentaires**

408. Problème de développement à résoudre : des données statistiques complètes et précises concernant la production agricole et animale, ainsi que des statistiques sur les échanges internationaux et l'utilisation, doivent être tenues pour faciliter l'analyse et les prévisions économiques et pour pouvoir élaborer, mettre en oeuvre et évaluer des politiques et des programmes efficaces concernant la sécurité alimentaire et le développement rural.

409. Contribution proposée à la solution du problème : cette activité de programme continue est complémentaire de la précédente pour ce qui est des travaux statistiques de base de la FAO, concernant les domaines clefs des statistiques de production et de commerce agricole, et des bilans alimentaires.

410. Bénéficiaires et avantages escomptés : les bénéficiaires en seront les producteurs et les consommateurs qui tireront avantage d'une plus grande efficacité des politiques.

411. Fournir aux utilisateurs de la FAO et à la communauté mondiale tout entière un ensemble de séries et d'indicateurs statistiques cohérents et à jour concernant la production, le commerce et l'utilisation des produits agricoles et animaux, pour pouvoir analyser et surveiller la situation mondiale et régionale de l'alimentation et de l'agriculture, et prendre des décisions.

**Principaux produits**

- a) Statistiques de la production agricole;
- b) Statistiques des échanges internationaux de produits agricoles;
- c) Comptes disponibilités et utilisation et bilans alimentaires.

**222P3 Élaboration des statistiques agricoles**

412. Problème de développement à résoudre : l'absence d'enquêtes et de recensements fiables, complets et fournis en temps opportun concernant le secteur agricole entrave considérablement dans bien des pays l'élaboration de politiques et la planification du développement, ainsi que la surveillance des performances du secteur et le renforcement de la sécurité alimentaire.

413. Contribution proposée à la solution du problème : cette activité de programme contribue à la mise au point de méthodologies et d'outils techniques pour les recensements agricoles, ainsi qu'à la production par les pays de données de base harmonisées et améliorées, qui permettront d'améliorer la planification, l'évaluation et la formulation des politiques dans le secteur agricole.

414. Bénéficiaires et avantages escomptés : les planificateurs et les administrateurs des secteurs privé et public disposeront d'une meilleure base d'information pour la prise de décisions, dont bénéficiera au final la société tout entière.

415. Une disponibilité accrue au moment voulu de statistiques fiables et utiles sur l'alimentation et l'agriculture, au niveau national, pour renforcer la planification, le suivi et l'évaluation de politiques et de programmes concernant les questions de sécurité alimentaire.

#### **Principaux produits**

a) Méthodologies améliorées pour les recensements et les enquêtes agricoles;

b) Renforcement des capacités nationales en matière de statistiques agricoles;

c) Documentation de la qualité des données.

### **B. Activités de la Division des pêches : programme 2.3.1, information sur les pêches**

#### **231A2 Développement de partenariats pour le système de surveillance des ressources halieutiques (FIRMS) du FIGIS (Système d'informations géographiques sur les pêches)**

497. Problème de développement à résoudre : dans le contexte de la mondialisation des questions liées à la gouvernance et au commerce des ressources naturelles, on manque d'informations fiables. Des informations détaillées, objectives et disponibles dans les meilleurs délais, et la sensibilisation accrue qu'elles permettent, devraient faciliter et encourager des pratiques plus efficaces en matière d'élaboration des politiques, de planification sectorielle et de gestion et, par conséquent, l'amélioration des pratiques de pêche.

498. Contribution proposée à la solution du problème : la participation directe des sources d'information (centres d'excellence régionaux et nationaux) à la mise au point et à l'actualisation d'un système mondial intégré d'information et l'amélioration de la coordination entre celles-ci sont une garantie de meilleure qualité de l'information. Les nouvelles technologies de l'information et l'élaboration de normes de communication pour l'échange d'informations faciliteront les partenariats nécessaires.

499. Bénéficiaires et avantages escomptés : la communauté internationale (producteurs, transformateurs, négociants, consommateurs, industries de soutien et la société civile dans son ensemble) sont les bénéficiaires ultimes. Les avantages attendus sont une élaboration des politiques, une planification sectorielle et une gestion de la pêche efficaces, entraînant une utilisation durable des ressources halieutiques.

500. Renforcer la sensibilisation sur les principales questions et tendances relatives à la pêche et leur interaction avec d'autres aspects de la gestion intégrée des ressources naturelles; débat public mieux informé en faveur de la gestion durable des ressources halieutiques aux niveaux national et international, en s'appuyant sur

des normes améliorées et une plus grande qualité des informations sur la pêche internationale.

#### **Principaux produits**

- a) Fonctions avancées du FIGIS compatibles avec WAICENT, et modules et travaux pour l'intégration et la mise à jour des données;
- b) Coordination, support technique et autre pour le partenariat FIGIS/FIRMS et pour les partenaires fournisseurs d'information;
- c) Base de données interdisciplinaire complète sur la base du Système d'informations géographiques (SIG) sur les pêches intégrées dans FIGIS.

#### **231P1 Fourniture d'informations et de statistiques sur les pêches**

501. Problème de développement à résoudre : les membres doivent disposer d'informations et de statistiques sur la pêche qui soient récentes, exhaustives et précises à des fins d'élaboration des politiques, de planification sectorielle et de gestion, mais il arrive souvent que les informations sur la pêche ne soient pas disponibles ou soient peu fiables, incomplètes ou obsolètes. De nombreuses politiques et pratiques liées à la pêche ne sont ainsi pas compatibles avec une utilisation durable des ressources.

502. Contribution proposée à la solution du problème : la disponibilité et l'utilisation d'informations et de statistiques exhaustives et normalisées permettront d'accroître l'efficacité de l'élaboration des politiques, la planification sectorielle et la gestion visant à une utilisation durable des pêches, et donc à l'amélioration des pratiques aux échelons national et international.

503. Bénéficiaires et avantages escomptés : la production, l'utilisation et des moyens d'existence issus de la pêche accrus et durables, des écosystèmes durables et la protection de l'environnement bénéficieront à des parties prenantes internationales majeures, y compris les producteurs, transformateurs, négociants, industries de soutien et consommateurs, ainsi qu'à la société dans son ensemble.

504. Mettre à disposition des informations et des statistiques exhaustives, normalisées et mondiales qui soient largement utilisées par les pouvoirs publics et autres parties prenantes afin de renforcer la sensibilisation sur les questions et les tendances relatives aux pêches et contribuer à l'élaboration des politiques dans ce domaine.

#### **Principaux produits**

- a) Élaboration de règles, normes, directives, arrangements et procédures permettant d'améliorer le recueil, le stockage, la diffusion et le partage d'informations sur la pêche;
- b) Services d'information et de bibliothèque sur la pêche;
- c) Élaboration et promotion de règles, normes, directives, arrangements et procédures permettant d'améliorer la collecte, le stockage, le traitement, la diffusion et l'échange de statistiques sur la pêche;
- d) Collecte, analyse et diffusion de statistiques mondiales et régionales sur la pêche.

**231S1 Conseils et soutien technique aux États Membres et aux organes régionaux des pêches**

505. Cette entité couvre des services fournis aux pays concernant l'élaboration d'informations et de statistiques sur la pêche.

**C. Activités de la Division des ressources forestières : programme 2.4.4, liaison et information relatives aux programmes forestiers**

**244P1 Information forestière**

654. Problème de développement à résoudre : le manque de transparence, de clarté et de comparabilité des informations forestières, combiné avec la dissémination géographique et la grande disparité des forêts, rend extrêmement difficile l'obtention d'une image nette de la modification des ressources dans le temps, et compromet donc les tentatives de réforme des plans, des politiques et des programmes allant dans le sens d'une gestion durable des forêts. Il est donc difficile de contrôler l'efficacité d'une réforme des orientations aux objectifs louables, lorsque des activités illicites et la mauvaise utilisation des ressources forestières entraînent la dégradation ou la disparition des forêts.

655. Contribution proposée à la solution du problème : une meilleure prise de conscience des problèmes forestiers clefs et la promotion par les décideurs et les autres principaux acteurs d'une gestion durable des ressources forestières, faciliteront la réorientation et l'affinement des politiques et des programmes forestiers.

656. Bénéficiaires et avantages escomptés : l'intensification des efforts de réforme couronnés de succès vont favoriser la gestion durable des forêts et mettre un terme à leur dégradation, à leur mauvaise utilisation et aux activités illicites exercées dans le secteur; elles auront ainsi un impact bénéfique pour les gouvernements nationaux ainsi que pour les générations actuelles et futures.

657. Meilleure sensibilisation aux problèmes forestiers clefs et promotion de la gestion durable des ressources forestières (grâce à la formulation de plans pour le secteur par les décideurs et grâce à une participation au débat public des chercheurs et des institutions universitaires), moyennant un plus large accès à une base d'informations à jour et objective.

**Principaux produits**

- a) Site Web dédié à la foresterie, donnant accès à des bases de données et à d'autres informations, à l'aide de critères de recherche dynamiques;
- b) Services et méthodes de renforcement des capacités institutionnelles pour la gestion des données, des informations et des connaissances sur les forêts en possession des pays;
- c) Production de documents d'information coordonnés sur les forêts;
- d) Moyens et services de documentation et de recherche reliés à des centres de documentation spécialisés;

e) Activités de promotion destinées à un public non spécialisé sur des problèmes forestiers spécifiques.

*Notes*

<sup>1</sup> <<http://www.fao.org/DOCREP/MEETING/005/Y7016E/Y7016E00.HTM>>.

<sup>2</sup> <<http://www.fao.org/DOCREP/MEETING/003/Y1522E.HTM>>.

<sup>3</sup> *Modernization of FAOSTAT* (<<http://www.fao.org/es/ESS/faostat1.htm>>), Division de statistique de la FAO.